

Des opposants réagissent au projet Cœur de station

Après la présentation du projet Cœur de station au comité de pilotage (*Ouest-France* du 27 septembre), l'Association pour la qualité de la vie (Ava) réagit.

« S'agissant de la création de 1 900 m² de surfaces commerciales, sur le parking de l'Amirauté, pour assurer la pérennité des commerces, actuellement 600 m² de magasins sont à vendre ou à louer au Val-André », rappelle l'Ava.

« Par ailleurs, pendant toute la durée éventuelle des travaux, le stationnement et la circulation seraient impossibles sur l'ensemble de la place pour une durée d'un an et demi à deux ans. De nombreux commerces baisseraient le rideau, et ceux qui sont en vente deviendraient invendables », poursuit l'association, qui s'oppose au projet de réaménagement.

« Réaliser un parking souterrain sous la place ne réglera pas les problèmes de circulation. Il faudrait répartir le stationnement des véhicules autrement. Le projet prévoit finalement de supprimer dans sa quasi-totalité l'actuelle place et enfermer derrière des murs ce véritable poumon vert, qui est le parc, conclut l'Ava. Aucun chiffrage n'a été avancé pour cette réalisation. »